



## ÉPERNAY DANS LA GRANDE GUERRE :

*Maurice POL-ROGER : un maire dans une ville en guerre*

∞ 16 ans -18 ans ∞

*Archives municipales d'Épernay*

∞ *Livret Professeur* ∞

Directrice : Mme LAKOMY

Professeur-animateur : M. de GOSTOWSKI

## MAURICE POL-ROGER : DU PATRIOTISME A LA RÉALITÉ

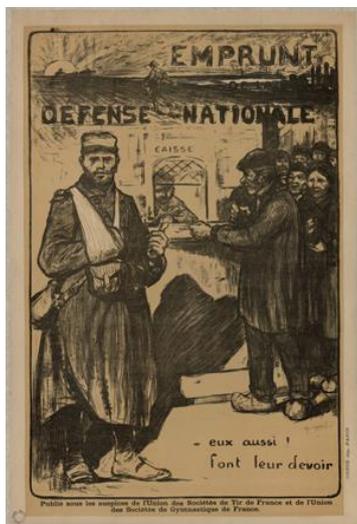
1 – Remplissez le document suivant :

	Nom : <b>POL-ROGER</b>
	Prénom : <b>Maurice</b>
	Dates de vie : <b>1869-1959 (Epernay)</b>
	Profession : <b>Dirigeant de la société de champagne POL-ROGER depuis 1900 avec son frère Georges.</b>
	Dates de son mandat de maire d'Epernay : <b>1912-1918</b>

2 – D'après le panneau n°2, dans quelle phase de la guerre sommes-nous en Décembre 1914 ?

- Guerre de position. Le front ne bougera plus jusqu'en mai 1918.     Guerre de mouvement. Le front continue à avancer jusqu'en mai 1918.     Guerre navale par l'utilisation de péniches de guerre jusqu'en mai 1918.

3 – Avec quelle affiche conservée à la médiathèque peut-on associer le discours de Maurice POL-ROGER du 30 Décembre 1914 ?



○



●

4 – Le discours prononcé par Maurice POL-ROGER le 30 Décembre 1914 ainsi que l’affiche que vous avez sélectionné **reflètent-ils la réalité de la situation à la fin de l’année 1914 ?** Pourquoi ? Vous pouvez vous aider du panneau n°4.

Dans son discours du 30 Décembre 1914, le maire donne une vision très optimiste de la situation militaire. Il laisse imaginer que les troupes françaises continuent la contre-offensive lancée par le général Joffre (à vérifier avec date). Or le front est stabilisé depuis fin Septembre 1914 dans les pays rémois et sparnaciens.

5 – Donc le discours de Maurice POL-ROGER du 30 Décembre 1914 est un discours ...

- ❑ ... marquant un culte de la personnalité (= mise en avant d’une personne comme s’il était un sauveur)
- ❑ ... de caricature humoristique (= on exagère la réalité pour faire rire).
- ... de propagande (= on diffuse volontairement une fausse information pour maintenir le moral de la population).

6 – Maurice POL-ROGER ne cache pas cependant **les difficultés** rencontrées par la ville. **Entourez-les.**

BOMBARDEMENTS  
OCCUPATION  
PASSAGE DE TROUPES  
REQUISITIONS

ACCUEIL DES REFUGIÉS  
CONSTRUCTION D’ARMES  
CANTONNEMENT DES TROUPES  
LOGEMENT DES OFFICIERS

7 – Le 11 Mars 1915, Maurice POL-ROGER écrit à M. CHAPRON, Préfet de la Marne. **Expliquez** à l’aide du panneau n°2 **les reproches qui sont formulés par le maire au préfet.**

Je ne puis oublier que je me suis trouvé seul sans aucunes ressources, même financières, aux prises avec les plus graves difficultés et que c’est vous, Monsieur le Préfet, qui avez désorganisé méthodiquement les Services du Département que vous aviez à administrer, jetant la panique parmi les Fonctionnaires par vos dépêches, vos avis, peut-être même vos ordres.

Et, si certains Maires ont cru pouvoir abandonner leur village, c’est certainement cet exode organisé de tous les Fonctionnaires qui a été en grande partie la cause de leur départ. Ne sont-ils pas excusables d’une défaillance dont la responsabilité vous incombe complètement ?

Des renseignements que j’ai pu obtenir, il résulte qu’à aucun moment, aucun ordre de l’Autorité Militaire n’a été envoyé pour enjoindre aux Fonctionnaires de quitter leurs postes; on leur en laissait simplement la faculté. C’était affaire entre eux, leur conscience et leur courage; mais malheureusement il n’y en a pas beaucoup qui ont hésité, en présence probablement de vos conseils.

Lettre du maire d’Epernay au Préfet de la Marne  
*Archives municipales d’Epernay, 4H40*

A l’approche des troupes allemandes, le Préfet de la Marne conseille aux fonctionnaires d’évacuer la ville. Epernay se retrouve sans autorités administratives (police, juges, instituteurs).

A l’approche des troupes allemandes, le Préfet de la Marne ferme les caisses publiques le 2 septembre 1914. La ville se retrouve sans ressources financières.

8 – Que **crée le Conseil Municipal de la ville** pour répondre à la situation mise en place, selon Maurice POL-ROGER, par le Préfet ?

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <p><input type="checkbox"/> Création d'une gare provisoire à l'extérieur de la ville.</p> | <p><input checked="" type="checkbox"/> Création d'une monnaie municipale (coupure-monnaie) car la ville se retrouve sans argent.</p> | <p><input checked="" type="checkbox"/> Création d'une garde civile composée d'habitants de la ville car la ville se retrouve sans surveillance.</p> |
|---|--|---|

9 – D'après l'extrait ci-contre, comment **réagit le Préfet aux reproches du maire** ?

Le Préfet de la Marne voit cette mise en cause comme un affront. Il va se battre en duel contre Maurice POL-ROGER pour laver son honneur. Le duel se déroule le 17 mars au château de Saran. Le combat doit s'arrêter dès que le premier sang sera versé. La blessure au poignet de Maurice POL-ROGER met fin au combat.

**Préfet et Maire en viennent aux mains**

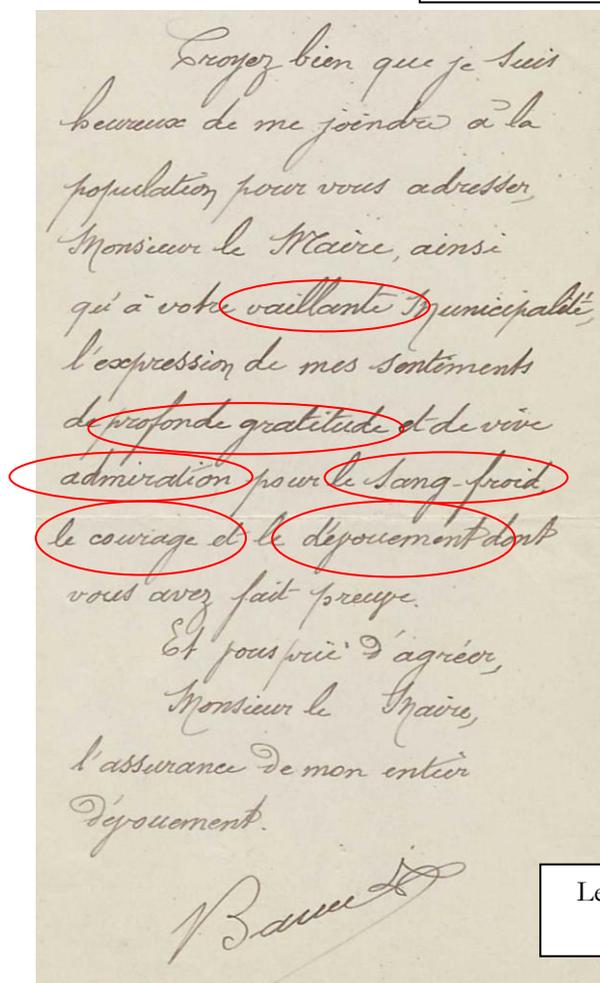
« [...] Le 16 mars, M. Pol-Roger reçoit à la Mairie, vers 11 heures du matin, la visite du commandant Manoury, député, mobilisé à ce moment à Châlons-sur-Marne à l'état-major, et du capitaine Mallet. Ils viennent lui demander, au nom de M. Chapron, rétractation de sa lettre du 11 mars (lettre qui a été communiquée à tous les maires du département de la Marne), ou réparation. N'ayant rien à rétracter, les dires de cette lettre étant rigoureusement exacts, M. Pol-Roger met ces messieurs en rapport avec deux amis qui acceptent de se charger de ses intérêts. [...] Il se produit alors un fait, unique en France dans les annales de la grande guerre : un duel a lieu entre le Préfet de la Marne et le Maire d'Epernay. [...] »

Extrait de L. LEPAGE, *Epernay pendant la Guerre*, Paris

10 – **Entourez** dans le document ci-contre (présent dans une vitrine) les mots ou expressions qui **montrent le sentiment des habitants d'Epernay envers leur maire**.

11 – D'après le document de la page suivante (présent dans une vitrine), **à quel moment de la guerre interviennent ces réactions partagées par le Conseil Municipal** ?

- Après l'occupation allemande du 4 au 11 septembre 1918.
- A l'armistice du 11 novembre 1918.
- Après la démission de Maurice POL-ROGER le 12 février 1918.



Lettre de remerciement d'un habitant au maire  
*Archives municipales d'Epernay, 4H40*

12 – Que peut-on dire de la gestion de la ville par Maurice POL-ROGER durant le conflit ?

Maurice POL-ROGER a fait face malgré les difficultés. Il a géré sa ville avec énergie pour éviter le chaos suite à la fuite de certains fonctionnaires et au manque de ravitaillement pour les habitants.

13 – Pourtant pour quelle raison Maurice POL-ROGER décide-t-il de **démissionner le 12 février 1918** ?

- Il est grièvement blessé suite à une chute de bombe. Il ne peut plus exercer ses fonctions.
- Le Conseil Municipal n'est plus en accord avec la gestion de la ville du maire. Il lui enlève sa confiance et vote sa démission.
- Maurice POL-ROGER veut récompenser les fonctionnaires qui n'ont pas fui pendant l'occupation. Le Conseil Municipal ne le suit pas.

Epernay, le 16 <sup>bre</sup> 1914.

Monsieur le Maire,

C'est aujourd'hui notre première réunion après la période tragique que nous venons de traverser; et, dès le début de cette séance, nous avons le strict devoir de vous féliciter hautement, - au nom de toute la population éparnaise, - de votre si belle et noble conduite au cours de ces douloureuses épreuves, - et de vous remercier chaleureusement des immenses services que vous avez alors rendus à vos concitoyens.

Avec une intelligente fermeté, et un sang-froid qui ne se sont jamais démentis, - vous avez constamment, - jour et nuit, - fait face à toutes les exigences d'un ennemi insatiable.

Enjoints sur la brèche, vous n'avez cessé d'opposer, - ~~faufilant~~ <sup>pourant</sup> même au péril de votre vie, - une énergie indomptable à toutes les menaces, - à toutes les

Lettre de remerciement d'un habitant au maire (extrait)  
Archives municipales d'Epernay, 4H40